

De : ALTERConference2022 <alterconf2022@sciencesconf.org>

Envoyé : jeudi 23 septembre 2021 9:59

À : Magritte Olivier <Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>

Objet : Conférence ALTER 2022 - Appel à communications - "Repenser l'institution et la désinstitutionalisation à partir du handicap"



10ème Conférence Alter : Appel à Communications

Repenser l'institution et la désinstitutionalisation à partir du handicap

Université Saint-Louis, Bruxelles, 7 et 8 juillet 2022

<https://alterconf2022.sciencesconf.org/>

[Cliquer ici pour lire la vidéo en Signes Internationaux](#)

Cadre. Le présent appel à communications s'inscrit dans le cadre de la rencontre annuelle de la société Alter – *European Society for Disability Research/Société Européenne de Recherche sur le Handicap* (<http://alter-asso.org>). La Conférence se tiendra les jeudi 7 et vendredi 8 juillet 2022 à l'[Université Saint-Louis-Bruxelles](#), et sera accueillie par l'équipe du projet de recherche interdisciplinaire AutonomiCap (<https://autonomicap-usaintlouis.org>) dont les travaux croisent les notions d'autonomie et de handicap. Elle a vocation à déboucher sur la publication d'une sélection de contributions, notamment dans un ouvrage collectif (avec comité de relecture).

Public. Cet appel à communications s'adresse à tou.te.s les chercheur.e.s - « juniors » ou « seniors » - en sciences humaines et sociales qui travaillent dans le champ du handicap ou sur des questions connexes telles que la santé mentale ou la perte d'autonomie. Sans être

limitatives, les disciplines particulièrement visées sont la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la philosophie, la psychologie, le droit et la science politique. Les chercheur.e.s sont invité.e.s à s'exprimer en anglais, en français ou en langue des signes (Signes Internationaux, LSF ou VGT).

Keynote Speakers (confirmé.e.s). Olivier Giraud (CNRS, Lise-Cnam) ; Eva Feder Kittay (Stony Brook University) ; Paul Lemmens (KU Leuven, Cour européenne des droits de l'homme).

Deadline. 6 décembre

2021

Développement

Cette conférence invite à repenser l'institution et les nouvelles modalités de l'institutionnalisation à partir du handicap. Il s'agit de déplier la notion d'institution sous toutes ses facettes et sur diverses scènes, au départ de disciplines et parfois de positions distinctes en fonction du pays ou de l'incapacité considérée. Il est aussi question d'interroger l'histoire, les enjeux et les expériences de la désinstitutionnalisation dans ses différentes formes, de tracer les contours possibles d'une société inclusive respectueuse de la liberté de choix des personnes en situation de handicap.

Les propositions de communication peuvent être ancrées dans des « scènes » thématiques et/ou connectées à un droit fondamental considéré et/ou envisagées au départ d'une catégorie de personnes en particulier. Peuvent tout aussi bien être travaillées, en lien avec la question de l'institution et de la désinstitutionnalisation, les recouvrements entre âge, handicap et trouble mental, la notion de discrimination intersectionnelle, les éthiques et politiques du care, etc. L'analyse peut également se concentrer sur les déclinaisons de la notion d'institution, le cas échéant, en la corrélant à d'autres concepts, ou travailler son envers, la désinstitutionnalisation, seule ou combinée avec des dispositifs connexes.

Le sujet peut être abordé à partir de la crise de la Covid, porter plus largement sur la période contemporaine ou être appréhendé au départ d'une approche historique. Il a vocation à être traité tant d'un point de vue conceptuel et général, qu'au départ d'une approche pragmatique ou casuistique comportant une dimension empirique. Les communications peuvent adopter

aussi bien une approche macroscopique ou microscopique, une perspective comparée ou située localement.

Soumission. Les propositions de communications doivent être déposées au plus tard le **6 décembre 2021** sur le site de la conférence Alter : <https://alterconf2022.sciencesconf.org/>. A cette fin, il est nécessaire de créer préalablement un compte sur la plateforme Sciencesconf si vous n'en disposez pas encore : <https://alterconf2022.sciencesconf.org/user/createacco>

Les propositions de communication peuvent être introduites *individuellement* (20 min. par exposé) ou de manière *groupée* sous la forme d'une session comportant entre trois et quatre interventions reliées entre elles (20 ou 15 min. par exposé, selon). Dans ce cas, il est demandé de déposer une présentation de la session en plus des interventions elles-mêmes. Chaque proposition de communication est rédigée en anglais, en français ou en langue de signes (Signes Internationaux, LSF, ou VGT), selon la trame suivante :

- le titre de la communication ou de la session ;
 - pour une *communication individuelle* : un résumé de la proposition de communication de 3000 caractères maximum (espaces non compris), lequel doit veiller à en expliciter l'originalité, la problématique, les méthodes et résultats (selon les usages en vigueur dans la discipline) et contenir une bibliographie indicative ;
 - *pour une session* : un argumentaire soutenant la proposition de session de 3000 caractères maximum (espaces non compris), lequel indique les noms, prénoms et appartenances institutionnelles des auteur.e.s qui la composent, ainsi que les titres des interventions concernées ; les résumés des différentes interventions formant la session sont quant à eux déposés en tant que fichiers joints à l'argumentaire, et observent les mêmes directives que les propositions de communications individuelles.
- L'axe dans lequel s'inscrit la communication (a, b, c, d ou e – voir §4 dans l'Appel sur le site de la conférence).

- La langue retenue pour la communication ou la session (anglais, français, Signes Internationaux, LSF ou VGT).
- Pour un dépôt dans l'une des langues des signes de la conférence, un résumé écrit n'est pas exigé. Techniquement un fichier ou un lien vidéo peut-être déposé après avoir passé l'onglet du résumé.

La décision du Comité d'organisation et du Comité scientifique sera notifiée fin janvier 2022, étant entendu qu'en soumettant une proposition de communication ou de session son auteur.e ou son.sa responsable s'engage à l'honorer si elle est retenue.

Un appel distinct est diffusé pour la participation à l'école doctorale DisABILITY MUNDUS qui aura lieu, en amont de la conférence, du dimanche 3 au mercredi 6 juillet 2022 – également à l'Université Saint-Louis – Bruxelles (précisions à venir sur le site de la Conférence).

Enfin, la personne lauréate du prix du/de la jeune auteur-e de la revue Alter sera invitée à présenter ses travaux lors de la conférence.

Frais d'inscription. Les participants ont la possibilité d'adhérer à ALTER - adhésion qui inclut un abonnement à la revue du même nom (ALTER, European Journal of Disability Research, revue à comité de lecture) - ou de s'inscrire uniquement à la conférence.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des tarifs des adhésions et inscriptions. Les frais d'inscription comprennent toutes les sessions et les éventuelles pauses-café et repas indiqués dans le programme (à venir sur le site de la Conférence). Des modalités d'exemption exceptionnelles de frais d'inscription peuvent être étudiées au cas par cas.

	Catégories	Prix (EUR)
	Tarif plein	190

Conférence + adhésion à ALTER (ESDR) & abonnement à la revue	Tarif étudiant-e, chercheur-se sans emploi	130
Conférence uniquement	Tarif plein	150
	Tarif étudiant-e, chercheur-se sans emploi	85

Une version longue de l'appel à communications, contenant davantage de précisions, est disponible sur le site de la Conférence ALTER 2022 en cliquant [ici](#).

Contact : alterconf2022@sciencesconf.org

